



1 VENDEUR/SELLER Raison sociale - Adresse - Pays Contact : <i>mail + tél</i> Identification TVA / VAT Identification nr : Représentant fiscal / Fiscal representation : <i>(le cas échéant)</i> EORI / Customs identification nr :	2 FACTURÉ À / BILL TO Raison sociale - Adresse - Pays Contact : <i>mail + tél</i> Code client / Customer nr : Identification TVA / VAT Identification nr : <i>(obligatoire si livraison intra-UE)</i> Customs identification nr : <i>(si existant)</i>
4 EXPORTATEUR AU SENS DOUANIER / EXPORTER OF RECORD <i>(en cas de besoin)</i> Raison sociale - Adresse - Pays EORI / Customs identification nr :	3 LIVRÉ À / SHIP TO Raison sociale - Adresse Pays / Country : <i>(au minimum en cas de cross-trade)</i> Contact :
5 PAYS D'EXPORTATION / SHIP FROM Pays / Country : <i>(utile en cas de cross-trade)</i>	6 Nos références / Our sales order : Notre code Taxe interne / Our internal Tax code : Votre commande / Your purchase order nr : <i>Autres infos propres à l'organisation du vendeur ou aux produits vendus.</i>
Incoterms® ICC 2020 : 3 lettres + lieu désigné Date d'expédition / Shipping date : Transporteur / Carrier : Colisage / Packing : details on packing list nr	Modalités de paiement / Payment terms : Devise / Currency : Échéance / due date : IBAN / Bank account details :
<i>Emplacement pour message récurrent. Exemple : déclaration/attestation d'origine préférentielle.</i>	

	Reference	Description 7	Quant.	Unit	Unit price	- (EU) Customs code - Origin - Dual use code <i>(si besoin)</i> 8	Discount %	Value	VAT rate
1	PLAST856	Plastic plug	1000	piece	3,00	3926 90 97 58 EU/FR - Preferential	0	3 000,00	0
2	FUS521	Fuse 100 A	500	piece	2,00	8536 10 90 90 CN - Not preferential	0	1 000,00	0
3	...								
4	...								

11 <i>Champ « commentaires libres ».</i>		9 Value of the goods ... Packing Transport Insurance Other costs
		Sub-total excl.VAT ... VAT amount 0
Our general conditions of sale are available on request or on our web site www.zzzz.com	• Late payment : interest rate of x % + 40 € flat-rate compensation for collection fees. • Early payment : x % discount for payment within 10 days from date of invoice.	10 EUR Total incl.VAT ...
		Export exonéré de TVA – Export VAT Exempt – article 262-1 CGI <i>(ou autre article justifiant l'exonération de TVA propre à l'opération)</i>

Tampon et signature manuscrite ?
Uniquement si exigé par le pays/client.
Tenter de dématérialiser au maximum !

References to be mentioned with payment			
Customer nr	...	Invoice nr	...



Commentaires

1	VENDEUR - Par défaut : n° d'identifiant TVA délivré dans le pays où l'entreprise est établie. - Le cas échéant : n° d'identifiant TVA d'un autre Etat où le vendeur serait immatriculé et où la vente est réalisée. - Représentation fiscale : à saisir si le vendeur non établi en France dispose d'un représentant fiscal (coordonnées et n° d'identifiant TVA).
2	FACTURÉ À - N° d'identification TVA du client facturé (acquéreur) : obligatoire uniquement en cas de livraison intra-UE (n° à vérifier dans VIES). <i>Customs identification nr</i> : s'il existe. Exemple, le n° EORI GB des clients au Royaume-Uni.
3	LIVRÉ À Attention aux opérations cross-trade/triangulaires : coordonnées complètes (si connues par le premier vendeur) ou <i>a minima</i> le pays de destination selon le niveau de confidentialité à préserver (obligatoires en cas de produits/destinataire final surveillés à l'export).
4	EXPORTATEUR AU SENS DOUANIER (<i>EN CAS DE BESOIN</i>) - Concerne les exportations depuis l'UE par un <u>vendeur non établi en UE</u>. - Porter ici l'entité établie en UE qui endossera le rôle d'exportateur au sens douanier (et repris en case 2 de l'actuel DAU*). - Cette info sur la facture facilite le dédouanement à destination lorsque certains documents doivent être émis à l'en-tête de l'exportateur au sens douanier (différent de l'exportateur au sens fiscal = le vendeur dont le n° TVA local sera repris en case 44 de l'actuel DAU*).
5	PAYS D'EXPORTATION En cas d'opération cross-trade/triangulaire : coordonnées éventuelles de l'exportateur/expéditeur selon le niveau de confidentialité à préserver. Porter <i>a minima</i> : le pays de départ des marchandises.
6	CODE TAXE INTERNE Les ERP et autres logiciels de gestion doivent pouvoir codifier chaque opération pour un bon traitement fiscal et douanier : vente domestique en TTC, vente domestique en HT, livraison intra-UE, exportation depuis la France, exportation depuis un autre Etat membre ou un pays tiers pour livraison en UE ou en pays tiers, etc. A chaque configuration, son code taxe !
7	DESCRIPTION DES MARCHANDISES Conseil : reprendre un mot-clé issu de la description douanière afin d'éviter des interrogations ou un blocage en douane.
8	CODES DOUANIERS DES MARCHANDISES : « <i>EU CUSTOMS CODES</i> » - Les codes douaniers sont ceux issus du Tarif douanier du vendeur. Ici, l'exportateur en UE. <i>A minima</i> : la base internationale à 6 chiffres (Système Harmonisé OMD). Pour les destinataires en UE : 8 chiffres (pour report automatique sur l'EMEBI/ex-DEB, si nécessaire). Pour le DAU* Export : 8 ou 10 chiffres selon l'Etat membre de l'UE (10 pour la France). ORIGINE DES MARCHANDISES - Indiquer sur chaque ligne article la nature de l'origine : « non-préférentielle » ou « préférentielle » dans le cadre d'un accord entre le pays exportateur et le pays de destination. - Pour l'origine préférentielle UE, afin de satisfaire la réglementation + les exigences des pays/clients : « EU + Etat membre » serait l'idéal (exemple : EU/FR). <i>A minima</i> : « FR » car le terme UE apparaîtra sur le justificatif d'origine préférentielle. - En cas d'utilisation des origines Paneuromed, tel un produit tunisien exporté en Suisse au départ d'UE : « <i>TN – Preferential PAN</i> ».
9	VALEURS FACTURÉES - Selon l'Incoterm au contrat, si les frais de transport et d'assurance ne sont pas inclus dans le prix unitaire, il est possible de les détailler en bas de page. Le pays/client peut exiger un décompte « <i>FCA/FOB value of the goods + international freight</i> ». - Si l'envoi contient des marchandises gratuites, indiquer « <i>free of charge – value for customs only</i> : leur valeur marchande ». - En cas de facturation de services post-importation (montage, installation, formation) : les facturer de préférence à part.
10	ARTICLES JUSTIFIANT L'EXONÉRATION DE TVA POUR LA VENTE DE BIENS - Livraison intra-communautaire : numéro d'identification TVA de l'acquéreur + mention « livraison intracommunautaire exonérée - Art. 262 Ter 1 du CGI » ou « <i>VAT exempt – Art. 138 Directive 2006/112/EC</i> ». - Exportation de France hors UE (DROM* compris) : mention « exportation exonérée – Art. 262-I du CGI » ou « <i>VAT exempt – Art. 146 Directive 2006/112/EC</i> ». - Facture HT à une entité immatriculée en France et présentant une attestation d'achats en franchise de TVA + engagement de réexportation, mention : « suspension de TVA - Art. 275 du CGI + n° contingent délivré par les services fiscaux » ou « <i>VAT exempt – Art. 164 Directive 2006/112/EC</i> ». - Triangulaire / cross trade extra-UE où le Français est en situation d'intermédiaire : facture HT avec mention « hors champ TVA française (<i>out of scope of French VAT</i>) – Art. 258-1 du CGI ». - Triangulaire intra-UE simplifiée où le Français est en situation d'intermédiaire : facture HT avec mention « application de l'article 141 Directive 2006/112/EC ».
11	COMMENTAIRES LIBRES - Mentions exigées par un crédit documentaire, autres exigences du pays de destination : mentions spéciales, codes douaniers du client (si validés par sa douane), marquages colis, autres. - N.B. : le pays/client peut réclamer une langue de rédaction spécifique, la légalisation de certains documents auprès des Chambres de commerce et/ou consulats, etc. - Sources d'infos : Access2markets rubrique « Procédures & Formalités » - www.lexportateur.com (sur abonnement). Idéalement : il incombe au destinataire de transmettre ses exigences documentaires à son vendeur.